

Le racisme entretenu par la stigmatisation des plus démunis

Qui le racisme touche-t-il ?

En France, le racisme frappe des Français et étrangers de différentes origines : Noirs, Maghrébins, Juifs... Mais il concerne principalement ces deux premières communautés, notamment en matière d'emploi et de logement où la discrimination « au faciès » sévit. Par exemple en matière de logement, un testing réalisé par la Halde* concernant des annonces immobilières a montré que dans le cas général, 77% des demandes finissaient par la signature d'un bail, mais seulement dans 22% des cas pour les Africains et 17% pour les Maghrébins (1).

La stigmatisation comme arme politique

Le Ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, au lieu de chercher des remèdes à cet état de fait, l'utilise à des fins électorales. Il cherche à stigmatiser ces communautés. Il a accumulé des lois contre l'immigration. Il a décidé de retirer les cartes d'accès à 72 travailleurs musulmans de l'aéroport de Roissy, d'expulser les squatters de Cachan. La chasse à l'immigré prônée par le Front National et pratiquée par l'UMP ne peut qu'entretenir le racisme. Cette stigmatisation des immigrés, mais aussi des RMistes et autres couches défavorisées vise à faire oublier aux « classes moyennes » que la précarité d'un nombre de plus en plus grand d'entre eux est provoquée, non pas par les dépenses sociales envers ces couches défavorisées, mais par l'accaparement croissant des revenus des plus riches. Ce sont en effet les grands patrons et les capitalistes qui voient leurs revenus s'accroître et profitent des différentes réductions d'impôt (sur le revenu, les successions, les bénéfices des entreprises, l'ISF) réalisées ou préconisées par l'UMP et le Front National.

Que firent les gouvernements socialistes ?

Quant au Parti Socialiste, pour l'apprécier à sa juste valeur il faut rappeler ce qu'il a réalisé à l'époque où il était aux postes de commande. Contrairement à ses promesses lors de la campagne électorale des législatives de 1997, le Premier Ministre Lionel Jospin n'a pas abrogé les lois Pasqua sur l'immigration, même si son gouvernement a l'année suivante régularisé la moitié des sans papier enregistrés. Une fois au pouvoir la candidate socialiste abrogera-t-elle les lois Sarkozy ? En outre, c'est le ministre de l'intérieur Marchand d'un gouvernement socialiste qui a créé les centres de rétentions.

Pour une autre politique

Nous, les Alternatifs, nous militons contre tous les racismes, nous soutenons les luttes pour l'égalité, notamment entre Français et résidents étrangers. Nous sommes pour une autre mondialisation que celle que nous propose l'OMC**, pour une mondialisation humaine qui ouvre les frontières aux humains. C'est dans cette logique que notre élu, Gilles Kuntz, adjoint au maire de Grenoble organise avec les associations chaque année depuis 2002 la votation citoyenne au sujet du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Droit promis par le candidat socialiste François Mitterrand en 1981 et toujours pas octroyé !.

Les Alternatifs se sont beaucoup impliqués dans les Collectifs unitaires antilibéraux, dont la coordination nationale de Montreuil a désigné José Bové comme candidat à l'élection présidentielle et dont celle de Nanterre a élaboré 125 propositions.

Parmi celles-ci figurent au sujet des étrangers :

- l'abrogation de la loi Cesda ;
- la régulation immédiate de tous les « sans papiers » avec carte de séjour de 10 ans ;
- le droit de vote des résidents étrangers aux élections municipales et européennes
- l'abolition de la double peine.

(1) Silence, novembre 2006

*Haute autorité de lutte contre les discriminations

** Organisation Mondiale du Commerce

L'école malade de la baisse des impôts

La dégradation de la condition enseignante

Au fil des années, les enseignants voient, comme tous les salariés, leurs conditions se dégrader. Depuis 1981, leur pouvoir d'achat a baissé de 20%. La précarité, avec notamment la création du statut de vacataire s'est aggravée. La baisse du nombre de postes entraîne une dégradation des conditions de travail, notamment dans les ex-ZEP, par le biais de l'augmentation des effectifs des classes. Ce qui pénalise également les élèves. Alors que les enseignants n'ont pas connu de réduction de leur temps de travail lors des passages aux 39 puis 35 heures, aujourd'hui on le leur augmente avec la suppression des décharges. Alors qu'ils n'ont pas connu d'augmentation de congés payés lors des passages aux 3^e, 4^e et 5^e semaines, on leur a diminué, comme aux autres salariés, le nombre de jours fériés : la Pentecôte. Comme tous les salariés, ils voient l'âge de leur retraite augmenter : passage du nombre d'annuités nécessaires de 37,5 à 42 annuités. Alors que leurs cotisations à leur mutuelle n'ont cessé de croître, ils voient les remboursements de frais médicaux se réduire : médicaments, consultations médicales, forfait hospitalier.

La baisse des impôts sur les riches

Tous ces faits s'expliquent par la baisse des impôts sur les riches que les différents gouvernements successifs se sont targués d'avoir réduits : impôts sur les bénéfices des entreprises, sur les revenus, sur les successions, sur le patrimoine. La dernière invention en date est celle du « bouclier fiscal » qui permet de limiter l'ensemble de ses impôts direct à 60% de ses revenus, taux que Nicolas Sarkozy promet de baisser à 50%. La droite prévoit également de réduire de nouveau l'impôt sur les bénéfices des entreprises.

Cette politique de baisse des impôts pratiquée par la droite mais aussi par le PS s'inscrit dans le libéralisme économique. La Constitution européenne, soutenue à la fois par l'UMP, l'UDF, le PS et les Verts, devait graver dans le marbre ce dogme économique.

Pour la candidature de José Bové

C'est pour contrer cette politique libérale, qui provoque la dégradation des conditions de vie des enseignants, mais aussi des autres salariés et des chômeurs qu'ont été créés des collectifs unitaires antilibéraux. Réunis en coordination nationale, les 20 et 21 janvier à Montreuil, ils ont désigné leur candidat, José Bové, selon les règles

Bové à l'élection présidentielle. Les « 125 propositions », élaborés par les Collectifs uni-taires antilibéraux sur lesquels s'appuient le candidat Bové prévoient, entre autres, l'augmentation des impôts pour les riches, « d'harmoniser vers le haut la fiscalité » européenne et de développer des services publics européens au lieu de les déléguer au privé.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel. :

E-mail :

Je voudrais prendre contact avec les Alternatifs

Je voudrais recevoir quelques numéros gratuits de « Nouvelle Gauche », bulletin des Alternatifs-Isère

À renvoyer au siège des Alternatifs

Je voudrais prendre contact avec les Alternatifs